

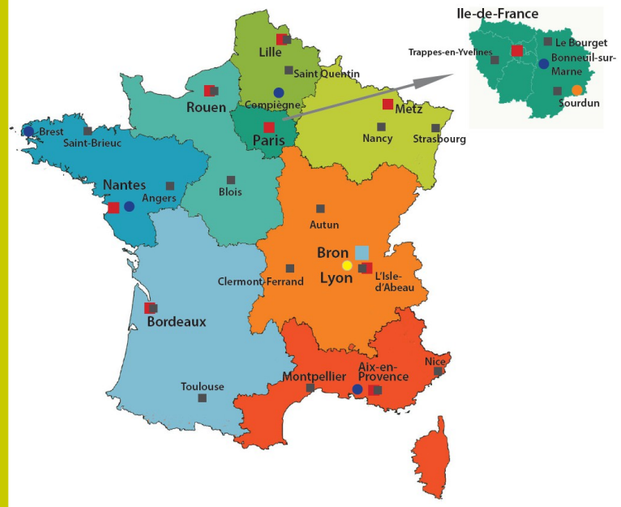
4 tomes pour décrire :

- l'esprit du référentiel de programmation et guider son utilisation
- l'organisation générale de la police, ses missions, les acteurs et problématiques du commissariat
- l'organisation fonctionnelle des locaux : flux de circulation, enjeux de sûreté et de surveillance, etc.
- dans chaque local : les activités accueillies, les attentes et les besoins des usagers et utilisateurs, les exigences techniques et fonctionnelles
- les exigences techniques du maître d'ouvrage, les prescriptions techniques générales et détaillées
- les référentiels annexes

Document élaboré dans le cadre d'un travail collectif sous la direction de la DEPAFI-SDAI-BAIPPSC, sous la gestion de projet des ingénieurs des services techniques du BAIPPSC, de la DRCPN, des SGAMI et avec les directions d'emploi, sous le pilotage technique du Cerema – Direction technique territoires et ville, Direction territoriale Normandie Centre, Direction territoriale Nord Picardie.

Cerema

De nombreuses compétences portées par les 3 100 agents du Cerema à travers toute la France



Pour en savoir plus sur nos activités : www.cerema.fr

Centre d'études et d'expertise sur les risques l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Siège social : Cité des mobilités – 25, avenue François Mitterrand – CS 92 803 – 69674 Bron Cedex
Tél. +33 (0)4 72 14 30 30 - cerema@cerema.fr - www.cerema.fr

Photo première page (Cerema) : Commissariat de police de Provins, Architectes : Ameller et Dubois



Mise à jour du référentiel de programmation des commissariats de police 50 à 500 agents

Un outil opérationnel à disposition des SGAMI pour les projets de construction et de réhabilitation des commissariats de police

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction de l'Evaluation de la Performance et des Affaires Financières et Immobilières
Sous-direction des affaires immobilières
Bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile

Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

L'historique

- Un besoin de fixer les invariants en termes de besoins, d'exigences et de contraintes tant organisationnels que techniques dans les cahiers des charges de construction de commissariats
- 2003 : premier programme de référence pour les commissariats de police 50/500 élaboré par le CERTU et les CETE (aujourd'hui réunis au sein du Cerema)
- 2004 : mise à jour conduite par la DEPAFI pour adapter le référentiel aux évolutions de la garde à vue

Les objectifs de la mise à jour

- Prendre en compte les évolutions fonctionnelles, techniques, et réglementaires
- Intégrer les spécificités de la Préfecture de Police de Paris
- Optimiser les surfaces, l'exploitation, et la maintenance tout en améliorant la qualité d'usage des bâtiments
- Intégrer les enjeux du développement durable

Les enjeux identifiés

- Exploitation et maintenance : la question des compétences à disposition, de la complexité des systèmes, de la robustesse des bâtiments, des coûts d'exploitation
- Flexibilité, en réponse aux évolutions de la réglementation, des profils des usagers, des effectifs,...
- Concentration des missions

Des orientations fortes

- Approche en coût global
- Exploitation-maintenance : simplicité et robustesse
- Adaptation locale (sûreté, fonctionnement)
- Qualité d'usage des points névralgiques
- Optimisation des surfaces (mutualisation de locaux,...)
- Performance environnementale
- Accessibilité

Un travail collaboratif

Sous la direction du BAIPPSC :

- une gestion de projet par les experts du Cerema (qualité d'usage, programmation, technique, exploitation-maintenance)

Avec les contributions :

- des experts de l'administration centrale (DRCPN, IGPN, SDLP, PTS,...)
- des experts de la Préfecture de Police de Paris
- des SGAMI
- des agents de commissariats de police et de DDSP

La méthode

Analyser les retours d'expériences, identifier les invariants, les améliorations, les mises à jour :

- Envoi d'un questionnaire aux SGAMI
- Campagne d'évaluation de la qualité d'usage de 7 bâtiments de commissariats
- 8 groupes de travail (fonctionnel, technique, ou thématique)
- Des arbitrages réguliers en comité de pilotage restreint

Les chiffres clés

- Réduction des surfaces : selon la taille de l'établissement -300 m² à -1 100 m² par rapport à la version précédente du programme, soit 5 à 10%
- Coûts d'investissement : gain potentiel de 800 k€ par opération construite
- Coûts d'exploitation : gain potentiel de 20 à 30 k€ pour l'exploitation annuelle d'un commissariat

L'appropriation par les SGAMI

- Un outil de base pour l'élaboration des programmes
- Un document à l'ergonomie travaillée : codes couleurs, icônes, navigabilité
- Une adaptation locale favorisée pour coller au plus près des besoins
- Un document modifiable conçu pour évoluer

